DEPARTEMENT DE LA COTE-D'OR

ARRONDISSEMENT DE DIJON
CANTON SAINT-APOLLINAIRE

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 021-212105407-20260706-2026_47-AI

COMMUNE DE SAINT-APOLLINAIRE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22 juin 2026 **Délibération n° 2026-47**

L'an deux mille vingt-six le vingt-deux juin à 18h30,
Les membres du conseil municipal se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur le Maire, Frédéric GOULIER, sur convocation qui leur a été adressé par le Maire, conformément à l'article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 16 juin 2026

Objet : ***Mise à disposition du complexe sportif au DFCOFF dans le cadre de l'organisation d'un tournois de FOOTBALL en Fauteuil***

Etaient présents : 28
Mesdames, Messieurs, Frédéric GOULIER, Annie LOCATELLI, Gérard FOUCARD, Patricia RABELKA M'BENGUE, Cédric TEJONA, Céline RABUT, Fabien MAITRE, Laurence AUCLIN, Jean-François DODET, Florence GRAPIN, Françoise CAMILLERI, Fabrice ROUSSEL, Muriel LAFONT, Christophe BARBEY, Xavier KLEINHANS, Adeline LAGRANGE, Mélanie COUSIN, Florian SEBELON, Laurent THEOU, Alberta AWAD, Aurélia MERLE, Fatiha HADJADJ, Sophie ALFIER, Nicolas TISSOT, Léonie CHANUT, Romeo FACELLO

Etaient excusés ou absents : 1
Monsieur Frédéric FRACCHIOLLA (pouvoir à Annie LOCATELLI),

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Léonie CHANUT

Madame Françoise CAMILLERI expose le rapport suivant :

Vu le code général des collectivités territoriales (CGCT),

Considérant la demande de l'association DFCOFF de mise à disposition des salles Freddy BERNHARD ou Jean BRAVIN et Maurice BERTON pour organiser un tournoi de football en fauteuil le 08 juillet 2026, avec des centres spécialisés.

Il est proposé au Conseil municipal de mettre à disposition les installations sportives de Louzole à cette association à titre gratuit.

Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 021-212105407-20260706-2026_47-AI

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, MANDATE 29 VOIX POUR, (0 CONTRE, 0 ABSTENTION) M. le Maire pour signer une convention de mise à disposition des installations sportives de Louzole à l'association DFCOFF, le 08 juillet 2026, et ce à titre gracieux, comme évoqué ci-dessus.
La convention est annexée à cette délibération.

Fait à Saint-Apollinaire, les jour, mois et an que dessus
Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal

A Saint-Apollinaire, le 6 JUIL. 2026

Le Maire,

Frédéric GOULIER

La secrétaire,

Léonie CHANUT

Date de publication : 6 JUIL. 2026